



## **Communiqué de presse**

### **Les salariés de la boulangerie Paul de Drancy en grève pour la défense de leur emploi et de leur salaire !**

Depuis le vendredi 9 juillet, 26 salariés (sur 28) de la boulangerie-salon de thé Paul du centre commercial Avenir de Drancy, sont en grève pour lutter contre la remise en cause de leur statut qu'implique le projet de passage en franchise de leur magasin.

Cette décision de la direction de Paul de placer le magasin en location-gérance franchise, a été annoncée aux salariés du jour au lendemain sans information préalable !

Le passage en franchise porte de terribles régressions sociales pour les salariés :

- Perte de la prime d'ancienneté et de la prime d'objectif, ce qui pour bon nombre représente l'équivalent d'un 13ème mois.
- Gèle des salaires
- Plus de participation employeur au financement de la Mutuelle
- Plus de comité d'entreprise
- Perte de droits syndicaux.

Les salariés ont de plus eu la confirmation, grâce aux maigres contacts qu'ils ont pu avoir avec l'acquéreur, de menace sur l'emploi avec une annonce de réduction à terme de deux tiers des effectifs. L'objectif du franchisé est clair, faire plus d'argent avec moins de personnel, moins payé et plus précaire ! C'est scandaleux!

Non contente de broyer les droits sociaux, la direction de Paul tente de casser le mouvement de grève en dépêchant du personnel d'autres magasins sur le site de Drancy. La CGT n'a pas manqué de diligenter les recours adéquats auprès notamment de l'inspection du travail, contre ce qui constitue une entrave au droit de grève. Mais cette attitude résume la considération de cette direction pour le dialogue social !

#### **La provocation et le mépris doivent cesser !**

À l'heure où le groupe Holder à qui appartient l'enseigne Paul, annonce de confortable profit, où le magasin de Drancy a augmenté son chiffre d'affaire entre 2008 et 2009 de plus de 77.000 euros, de telles pratiques qui méprisent les salariés et en font les variables d'ajustement d'une course folle au profit, sont inacceptables !

#### **Les salariés du magasin de Drancy ne se laisseront pas pétrir et jeter ainsi, ils ont décidé de lutter !**

Soutenus par la CGT les salariés refusent cette location-gérance et les transformations régressives de leurs contrats de travail qu'elle implique, et souhaitent que **leurs activités et leur contrat soient maintenus dans le giron de la société Paul !** Ils demandent un tour de table avec la direction et maintiennent leur mouvement de grève !